

## DISCOURS DU PRESIDENT

### Budget Primitif

Le Mans, Lundi 20 mars 2017

Dominique Le Mèner

Président du Conseil départemental de la Sarthe

*Seul le prononcé fait foi.*

Mes chers Collègues,

Nous nous retrouvons aujourd'hui et demain pour l'adoption du budget primitif 2017. C'est l'aboutissement d'un long travail de préparation qui nous a permis d'affiner nos perspectives et de trouver de nouvelles sources d'économies.

Avant de parler de ce BP, je tiens à vous préciser que nous devons arrêter les débats de la matinée à 12H 45 pour notre déjeuner auquel se joindront Nicolas Quillet, nouveau Préfet de la Sarthe et le corps préfectoral.

Un accueil officiel avant que l'on entre dans quelques jours dans la période de réserve électorale qui se terminera en juin après les élections législatives.

Mes chers collègues, vous le savez, ce Budget Primitif est malheureusement conforme aux orientations budgétaires que nous avons examinées en janvier dernier, et qui m'avais conduit à repousser son examen à aujourd'hui.

#### **Des économies anéanties par des charges nouvelles**

Hélas, nous n'avons pas eu de bonnes nouvelles : c'est notre lot depuis 2 ans et ce budget aura été particulièrement difficile à élaborer. Les économies supplémentaires auxquelles nous étions parvenus ont été anéanties par les nouvelles charges imprévues que vient de nous imposer l'Etat.

Ainsi, par exemple, la diminution incompréhensible de la Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle : nous pensions que cette dotation était acquise...

Et bien non, ce gouvernement en a fait une variable d'ajustement à compter du budget 2017.

Il en est de même avec les allègements et les exonérations d'impôts décidées sans concertation ou la moindre revalorisation des bases de la fiscalité locale.

Il en est de même avec la perte de la dynamique de la recette de la CVAE transférée en partie à la Région, transfert auquel je m'étais opposé lors de la discussion de la loi de Finances.

Je ne vais pas m'appesantir non plus sur le dégel du point d'indice de la fonction publique territoriale, sur la réforme des grilles salariales ou encore sur les dépenses nouvelles non compensées pour les Mineurs Etrangers Isolés ou la suppression de l'éco taxe.

### **Un risque supplémentaire avec l'ouverture automatique des droits RSA**

Par contre, je vais m'arrêter un instant sur la prochaine délégation forcée de l'ouverture des droits du RSA à la CAF.

Je tiens à rappeler que je souhaite -que la Majorité départementale demande- simplement l'application du texte de la loi de 2008 qui précise : « Le revenu de solidarité active est attribué par le président du Conseil départemental ... Le Conseil départemental peut déléguer tout ou partie des compétences aux organismes chargés du service du RSA».

Ce n'est pas à un décret de modifier une loi ! Ce n'est pas -par un décret -qu'une charge évaluée à 4,2 M€ peut nous être imposée, d'où les recours engagés, d'où notre attente de l'application repoussée à avril pour poursuivre notre procédure juridique.

En chiffres, c'est une nouvelle baisse à hauteur de 14M€ des capacités de financement du Département. Ce sont les mesures imposées depuis 2015 cumulées avec celles pour 34M€ de la baisse de la DGF et de la suppression de l'écotaxe sans oublier les 11M€ de dépenses supplémentaires imposées par l'Etat, telles que celles relatives aux normes d'accessibilité, à la loi Peillon, à la revalorisation de l'allocation du RSA...

A titre de comparaison, c'est un peu plus de l'équivalent de 2 budgets annuels des Routes qui nous sont imposées en charge nouvelle.

Face à cette contrainte, à celle des dépenses sociales toujours en hausse et non compensées pour 138,4 M€ en 2017, après les 290 M€ de moins sur la période 2014-2017, soit un prélèvement de 1170 € sur chaque foyer sarthois, nous poursuivrons notre gestion rigoureuse.

## **Des efforts inédits pour contenir le désengagement de l'Etat**

Et pourtant, que d'efforts déjà accomplis... Je veux en rappeler quelques-uns :

C'est la baisse de nos frais généraux, c'est la baisse de nos dépenses de communication et c'est la stabilisation historique de la masse salariale !

A cet égard, Je remercie Fabien Lorne d'avoir représenté notre collectivité à l'Assemblée des Départements de France pour exposer notre méthode car notre Département est reconnu en ce domaine par ses pairs comme il l'est par la Chambre Régionale des Comptes ou la Cour des comptes.

C'est dans cette perspective d'optimisation de notre fonctionnement qu'une nouvelle organisation de l'exploitation et de l'entretien de la voirie a été présentée aux agents des routes au début du mois par Frédéric Beauchef et Dominique Aubin.

La structure territoriale des agences techniques départementales (ATD) et le maillage des centres d'exploitation (CE) ont été repensés pour être davantage en accord avec les découpages cantonaux et communautaires.

Cette organisation devrait permettre à terme de participer à l'effort financier avec une économie annuelle de 1,2 M€.

Je comprends que le changement puisse susciter des inquiétudes. C'est pourquoi j'ai tenu à ce que cette nouvelle organisation se base sur un audit indépendant et repose sur une concertation avec l'ensemble des agents des routes.

Si des évolutions sont indispensables pour améliorer le fonctionnement de notre collectivité, elles doivent se faire dans un esprit de dialogue et de négociation avec les agents et leurs organisations syndicales.

Ce sont donc des décisions qui impactent fortement notre fonctionnement mais aussi celui de nos partenaires. Je pense à la reconduction des taux directeurs pour les établissements médico-sociaux ou encore l'effort demandé aux associations sportives et culturelles.

Je ne vais pas continuer à vous énoncer tous les éléments qui ont fondé ce Budget.

Quel paradoxe !

D'un côté, un État qui augmente son endettement de plus de 340 Mds €, creuse les déficits et qui annonce dans le même temps des baisses d'impôts au niveau national ,

De l'autre, les collectivités territoriales qui doivent assumer des charges nouvelles en limitant fonctionnement et investissement.

Pour nous, Cela se traduit dans les chiffres : un budget primitif en diminution depuis 2 ans, 639 M€ en 2015, 620 M€ en 2016 et 614,2 M€ cette année.

### **Une réduction de nos investissements**

Cela se retrouve bien-sûr au niveau de l'investissement avec un montant annuel prévisible de 85 M€ sur les 5 prochaines années alors que nous étions à plus de 100 M€ auparavant.

Nous devons nous résoudre, comme je l'avais indiqué de manière transparente lors du DOB, à une augmentation inévitable de la part départementale de la taxe foncière.

Durant la campagne départementale nous avons précisé que nous pourrions maintenir notre taux de fiscalité « à condition que l'Etat ne nous rajoute pas des compétences et des charges supplémentaires ».

Or, nous sommes dans ce schéma depuis le début du mandat avec un gouvernement qui n'a pas réussi à faire disparaître les Départements comme il l'avait annoncé, mais qui a tout mis en œuvre pour les asphyxier.

Nous serons donc contraints de majorer d'1,42 point la part départementale de la taxe foncière sur le bâti, pour les 35% qui nous reviennent.

Cela a fait débat, peut faire débat mais c'est la seule solution pour faire face à ces contraintes inédites et imprévisibles.

Malgré ce contexte difficile et imposé, nous ne baissons pas les bras. Notre Projet Stratégique pour la Sarthe démontre notre volonté d'aller de l'avant. Nous continuerons à répondre aux attentes de nos concitoyens et nous poursuivrons notre action afin que la Sarthe demeure un territoire attractif tourné résolument vers l'avenir.

### **Un budget néanmoins optimiste et ambitieux et un projet stratégique**

Malgré ces difficultés, nous devons être optimistes et ambitieux, c'est le sens même du Budget Primitif 2017 qui vous est présenté.

Ce budget, c'est bien sûr celui de la solidarité, notre premier poste budgétaire : 239 M€ auxquels nous pourrions ajouter le crédit RSA de 79 M€.

Nous sommes le chef de file reconnu de cette politique au service de l'enfance, des personnes handicapées, des personnes âgées, c'est la base même de l'action sociale et de la solidarité départementale. C'est l'exercice d'un Département solidaire qui accompagne l'autonomie à tous les âges de la vie tout en contenant la hausse de ses dépenses sociales.

Je ne vais pas citer toutes les actions qui relèvent de ce domaine de compétence. L'année 2017 verra la poursuite de la mise en œuvre du Schéma Unique que notre Assemblée a adopté.

Elle va permettre d'affirmer notre politique dans plusieurs secteurs :

- Dans le domaine de l'enfance, nous allons mener des actions de promotion de la médiation et le développement de la notion de parrainage.

Nous continuons à porter une attention particulière à l'organisation du Foyer de l'Enfance qui a depuis quelques semaines un nouveau Directeur.

- 2017 verra le développement de nouveaux services à destination des personnes âgées pour prévenir leur perte d'autonomie. Nous renforcerons aussi les actions de prévention au travers de la conférence des financeurs.

- Nous poursuivons nos actions avec les établissements dans le cadre des CPOM (Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens)

- Nous favoriserons toujours le maintien à domicile

- Nous continuerons à agir pour lutter contre la désertification médicale et faire face au risque de pénurie de professionnels médicaux. Je me félicite d'ailleurs à ce sujet de la volonté régionale en matière de santé publique.

Le Président de la Région Bruno Retailleau est venu présenter le 9 mars en compagnie de la Directrice de l'ARS le plan de santé publique régional. C'est une excellente complémentarité à notre politique départementale.

- Nous allons continuer à travailler pour mettre en œuvre la Maison Départementale de l'Autonomie avec la mise en commun des missions d'accueil, d'information, de conseil, d'instruction des demandes, d'évaluation des besoins et d'élaboration des plans d'aide au profit des personnes âgées et des personnes handicapées.

## **Solidarité sociale et solidarité territoriale**

Solidarité sociale mais aussi solidarité territoriale qui s'exprime en 2017 dans l'action et dans la réflexion.

Je pense au numérique, levier pour le développement territorial. Nous allons poursuivre le déploiement de la fibre optique dans les secteurs les plus fragiles des 14 EPCI sur 15 qui ont signé le CTI avec le Département. J'étais jeudi soir en réunion cantonale à la Flèche à l'invitation de nos collègues Nadine Grelet Certenais et Laurent Hubert : là encore, ce sujet a été majeur avec la question de maires : à quelle date le dispositif va être opérationnel ?

Les réunions publiques se multiplient dans tout le département : nous sommes dans la phase active avec 13 300 prises opérationnelles et je me réjouis que nous comptons maintenant 4 opérateurs pour la commercialisation !

Je pense aussi à notre soutien financier aux communes, EPCI ou associations dans de nombreux domaines au travers de nos lignes sectorielles. Les contraintes budgétaires nous imposent de faire des choix ou de réduire notre intervention mais nous sommes toujours présents sur des domaines extra-légaux.

Toujours dans le domaine de l'action, je voudrais citer l'offre de services que nous proposons en matière d'ingénierie au travers d'ATESART et de nos satellites, qui sera à nouveau présentée de façon thématique lors de notre deuxième conférence des territoires le 30 mars prochain.

Le Conseil départemental travaille aussi dans le cadre de cette solidarité territoriale avec l'Etat dans la définition du premier schéma d'accès des services au public et ce dans le cadre d'une démarche concertée avec de nombreux partenaires.

En 2017, nous continuerons à investir à un moindre niveau, mais le Département reste toujours un acteur majeur de l'économie sarthoise par les retombées concrètes pour ses entreprises.

Les 28,2M€ liés aux investissements du numérique et de la modernisation des réseaux électriques représentent un fort pourcentage de ces investissements.

Il en est de même des 21,9M€ que nous consacrons en investissement pour les collèges, en plus de 11M€ de fonctionnement.

Dans ce domaine, nous avons 8 établissements en restructuration lourde et dans les prochains mois vont démarrer les travaux des 4 collèges réalisés en contrat de partenariat.

Nous continuons par ailleurs à entretenir le patrimoine par les travaux de gros entretien et réparation avec notamment la mise en accessibilité des collèges et la mise en sécurité des bâtiments pour 4,9M€.

Nous consacrerons 14,6M€ pour le réseau routier en plus de 13,4 M€ en fonctionnement. Malgré les contraintes budgétaires, nous poursuivons l'aménagement du territoire avec de grands projets routiers selon l'actualisation de notre schéma adopté en décembre.

C'est la réalisation du viaduc au-dessus de l'Anille pour la déviation de Saint-Calais, un travail impressionnant, c'est aussi celle d'un rond-point à la Hutte ou au Zoo de La Flèche.

Enfin nous lancerons le dossier de réalisation du diffuseur autoroutier de La Chapelle Saint Rémy – Beillé – Connerré.

La politique d'investissement du Département est aussi tournée vers son patrimoine immobilier pour lequel nous avons un plan spécifique : ce sont 10 M€ qui sont consacrés à ce chapitre.

Outre ces investissements, je tiens à citer 3 points qui sont aussi à mettre en exergue pour 2017.

D'abord, les travaux d'actualisation du plan départemental de l'habitat pour la période 2017 – 2022 et le renouvellement de notre convention avec Sarthe Habitat.

Ensuite, un nouveau schéma départemental touristique élaboré avec le nouveau cadre légal de compétence en ce domaine, avec le concours de notre agence Sarthe Développement

Enfin, le terme de l'exercice de la compétence transports que nous perdrons au 1er septembre prochain après avoir mené une action que je qualifierai d'exemplaire et d'innovante en ce domaine.

### **De nouveaux projets pour "L'ABBAYE ROYALE DE L'ÉPAU"**

L'année 2017 sera aussi une année pleine et entière de fonctionnement de l'Abbaye de l'Épau sous l'égide du CCS qui s'en occupe désormais à plein temps après la cession du Musée Automobile de la Sarthe.

Des nouveautés ont été présentées vendredi dernier avec la volonté de donner une autre dimension à cette Abbaye que je vous demande maintenant d'appeler : Abbaye Royale de l'Épau.

Pour mener à bien toutes ces actions, il nous faut, contrairement à l'Etat, un budget équilibré qui atteint 614,2 M€ et ce dans le contexte que je n'ai pas besoin de rappeler.

C'est dans cet esprit d'équilibre que nous avons défini notre cadre budgétaire par rapport à notre épargne, à notre dette, à notre emprunt et que nous présentons un budget véritable et sincère !

Pour conclure mon propos, je voudrais tout d'abord remercier les Présidents de Commissions pour le travail réalisé en amont pour finaliser ce budget 2017 et vous tous, mes chers collègues, qui depuis plusieurs mois n'avez pas ménagé votre peine.

Je souhaite bien-sûr associer les services pour leur concours et pour la conception de ce nouveau document budgétaire plus clair, plus agréable, avec plus de lisibilité sur notre Projet Stratégique.

Mes Chers Collègues,

Si nous sommes parvenus à équilibrer cette année encore notre budget, tout en maintenant des engagements forts, l'avenir n'en reste pas moins inquiétant. L'état financier et normatif mis en place ces dernières années par l'Etat ne sera bientôt plus tenable.

Dans cette perspective, je tiens à saluer l'initiative prise par l'ADF et son Président Dominique Bussereau qui a invité les candidats à l'élection présidentielle à présenter leurs projets pour les collectivités locales.

Sans entrer dans le détail des différentes propositions, je me réjouis que l'ensemble des candidats souhaite que le département soit renforcé dans son rôle de garant des solidarités humaines et territoriales

Loin des chimères technocratiques, ils ont affirmé leur volonté de maintenir une stabilité institutionnelle et ainsi de mettre fin au mikado territorial qui déstabilise nos collectivités depuis plusieurs années.

Enfin, si les solutions divergent, l'exigence de proposer aux collectivités un cadre financier pérenne est revenue dans tous les interventions.

Au cours de cette « étrange campagne » où le débat de fond peine à émerger, le Département semble donc avoir réussi l'exploit de faire consensus !

Je souhaite maintenant que ces engagements se traduisent en acte concrets tant je reste persuadé que les départements demeurent un maillon indispensable pour lutter

contre la fracture territoriale et assurer les services essentiels au quotidien des 66 millions de Français.